

*Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes*

*Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion*

*La Cheffe de cabinet*

CAB/MB/HM/MR/A-14-11898

*Paris, le* 12 SEP. 2014


Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez bien voulu transmettre à Madame Ségolène NEUVILLE, Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, le communiqué de presse de l'AIRE concernant son avis relatif à la mission « droit à un parcours sans rupture pour les personnes handicapées » qui a été menée par Monsieur Denis PIVETEAU, conseiller d'Etat, et lui faire part des actions entreprises par l'association pour la mise en œuvre des préconisations du rapport issu de cette mission.

Madame la Ministre a pris connaissance de votre engagement à ce sujet avec intérêt et vous remercie de cet envoi qui a retenu toute son attention.

Elle tient à saluer l'expérimentation du dispositif ITEP et l'implication dont vous faites preuve en faveur de l'accompagnement durable des personnes handicapées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes salutations les plus sincères.



Myriam BOUALI

Monsieur Gilles GONNARD

Président

Monsieur Jean-François PRADENS

Secrétaire général

AIRE

165, rue de Paris

CS 20001

95680 MONTLIGON